

Évreux Portes de Normandie : faut-il limiter la publicité extérieure et les écrans numériques ?

L'agglomération Évreux Portes de Normandie s'apprête à établir un nouveau règlement local de publicité. Les habitants sont invités à donner leur avis via une enquête publique.



Les publicités extérieures, et notamment les écrans publicitaires numériques (ici rue de Vernon), se sont multipliées ces dernières années, à Évreux comme dans d'autres villes. ©C.H. / La Dépêche d'Évreux

Évreux, rue de Vernon. Tandis qu'au loin, un **panneau publicitaire** de 12m² enjoint à faire « des économies d'énergie » en achetant un poêle à bois, une autre publicité, **numérique** celle-là, rayonne de jour comme de nuit. Sur l'écran lumineux, défilent des annonces pour des événements locaux, des petits commerces et des grandes enseignes.

Sobriété et superflu

À l'heure où résonnent de tous côtés les appels à la sobriété énergétique, cette consommation qualifiée de « superflue » par RTE, le gestionnaire du réseau électrique français, est de plus en plus décriée. « Quel message écologique ça envoie ? » demande **Olivier Saladin, administrateur et correspondant normand de l'association Paysages de France**, qui lutte contre la prolifération des publicités extérieures. « On nous dit que ce sont des Led, que ça ne consomme pas grand chose. Il faut arrêter avec ça : l'énergie utilisée [pour ces écrans] pourrait servir à autre chose de bien plus utile. »

***C'est comme entrer dans une belle maison en passant par les chiottes.
Olivier Saladin, administrateur de l'association Paysages de France***

RTE estime à 0,5 TWh le gain d'électricité qu'entraînerait leur extinction à l'échelle du pays. Et puis, les écrans numériques, « ce sont des images qui bougent, c'est intrusif et très gênant, ça capte toute l'attention », déplore Olivier Saladin.

Une **pollution visuelle** qui vient s'ajouter aux autres panneaux publicitaires déjà bien présents aux entrées de ville et le long des grands axes de circulation. « En France, la publicité extérieure est entrée par effraction dans l'espace public. Je n'ai jamais vu un autre pays d'Europe qui maltraite autant ses paysages, peste le militant basé à Rouen. À l'entrée d'Évreux, c'est terrible, c'est complètement saturé. C'est comme entrer dans une belle maison en passant par les chiottes. »

70 % des publicités sont non conformes



Les écrans publicitaires numériques se multiplient, et ils ne font pas l'unanimité. ©Ch.G. / La Dépêche d'Évreux

« Limiter et encadrer » la publicité : c'est l'un des objectifs affichés du projet de **règlement local de publicité intercommunal**, ou **RLPi**. Ce texte, qui fait actuellement l'objet d'une enquête publique, permettra à l'**agglomération Évreux Portes de Normandie** (EPN) d'établir des règles plus contraignantes au niveau intercommunal que la réglementation nationale. « On a remarqué qu'il y avait beaucoup trop de publicités, confirme ainsi **Xavier Hubert**, vice-président d'EPN en charge de l'aménagement du territoire. Il va falloir déblayer cette saturation. »

On a remarqué qu'il y avait beaucoup trop de publicités.

Xavier Hubert, vice-président d'EPN chargé de l'aménagement du territoire

Si le futur règlement se veut plus exigeant, il faudra aussi faire en sorte qu'il soit respecté : selon un rapport fourni à EPN en amont de l'élaboration du texte, actuellement, **70 % des publicités et préenseignes** de l'agglomération **ne respectent déjà pas la réglementation nationale**.

La publicité sur Évreux Portes de Normandie en trois chiffres

Pour répondre aux objectifs du futur RLPi (« préserver le cadre de vie », « prendre en compte le besoin en communication des acteurs économiques locaux », « agir sur la pollution lumineuse « ...), un diagnostic de la publicité sur le territoire de l'agglomération a été demandé à un prestataire extérieur. Effectué en août 2021, cet état des lieux contient de nombreuses données. En voici trois :

- 694. C'est le nombre de publicités extérieures et pré-enseignes (ces petits supports annonçant la présence d'une entreprise, en général plus loin sur une même route) recensées sur le territoire. La moitié d'entre elles sont situées à Évreux. Viennent ensuite Saint-André de l'Eure, Saint-Sébastien de Morsent et Gravigny.
- 3 699 m². C'est la surface cumulée de ces publicités. Les trois-quarts d'entre elles font moins de 4m².
- 70 %. C'est la proportion de publicités extérieures et pré-enseignes qui, selon le rapport, sont non-conformes à la réglementation nationale en vigueur actuellement : » Près de 611 infractions à la RNP sont recensées, concernant 486 publicités et pré-enseignes sur le territoire. Les plus fréquentes sont l'implantation dans des secteurs interdits (...) ainsi que d'autres infractions concernant les dimensions des supports « . » On a été très surpris quand le bureau d'études nous a livré ce chiffre « , admet Xavier Hubert, élu à EPN, qui souligne la complexité de la réglementation en la matière. » Il appartient aux maires de se mettre en conformité, en procédant autant que possible à l'amiable avec les annonceurs. «

Au chapitre des écrans numériques, le projet de règlement prévoit de demander leur **extinction de 22 h à 7 h**. Une disposition plus contraignante que le [décret national paru](#) au début du mois d'octobre 2022, qui exigeait leur extinction entre 1 h et 6 h (« à l'exception de celles installées sur l'emprise des aéroports, et de celles supportées par le mobilier urbain affecté aux services de transport et durant les heures de fonctionnement desdits services », précise d'ailleurs le texte de loi national).

Donnez votre avis

Depuis le 24 octobre 2022, via l'**enquête publique**, l'agglomération Évreux Portes de Normandie propose donc aux habitants de partager leurs observations sur le sujet, dans un [registre numérique](#) ou papier.

La consultation dure un mois, jusqu'au 25 novembre 2022. Toutes les **observations** seront compilées et analysées par un **commissaire enquêteur**, Jean-François Barbant, qui en fera une synthèse avant de rendre un avis aux autorités compétentes. « Quand il y a beaucoup d'observations, c'est intéressant : cela nous permet de mieux forger notre avis », souligne le commissaire enquêteur eurois.

D'autres collectivités sont déjà en guerre contre la prolifération de la publicité extérieure et des écrans numériques : les métropoles de [Lyon](#) et de [Rennes](#) ont mis en place cette année des RLP particulièrement stricts. La commune de Mordelles (Ille-et-Vilaine), a pour sa part entamé un retrait de tous les panneaux publicitaires présents sur son territoire, [selon France 2](#). Et une [pétition](#) demandant l'**extinction « définitive »** des écrans numériques a déjà recueilli 41 000 signatures.

Le registre de l'enquête publique est disponible [en ligne](#), et en continu dans les mairies où le commissaire enquêteur assure ses permanences : lundi 14 novembre de 14 h à 17 h à Gravigny ; lundi 21 novembre de 14 h à 17 h à Saint-André-de-l'Eure ; vendredi 25 novembre de 14 h à 17 h à l'hôtel d'agglomération d'Évreux, ainsi qu'à Marcilly-sur-Eure et à la mairie d'Évreux. Sa version numérique est aussi accessible sur le [site d'Évreux Portes de Normandie](#).